

**Vendredi le 2 mars sera une journée spéciale sous le thème de :
« Enfile ta p'tite laine, nous baissons le chauffage ! »**

Chaque enfant est invité à porter un vêtement de laine pour venir au CPE. Comme le CPE Vire-Crêpe est certifié par Environnement Jeunesse comme CPE durable, cette journée se veut une belle sensibilisation pour les enfants en regard aux gestes porteurs d'espoir pour le respect de la planète. Notez que la température des locaux sera baissée à 20°C.



MARS! C'est le moment de faire la pesée de votre enfant! En effet, le protocole réglementé pour l'administration d'acétaminophène en cas de fièvre que vous avez signé lors de l'inscription de votre enfant stipule que : « Le poids de l'enfant doit être précisé au formulaire d'autorisation en kilogramme et revalidé minimalement aux trois mois auprès des parents (initiales d'un parent requises). » Alors Hop! nous sommes en mars! C'est le temps de la troisième pesée de votre enfant! Nous avons, à votre disposition, une balance au besoin.



Saviez-vous que...

L'expérience quotidienne au CPE permet à l'enfant de s'éveiller au monde qui l'entoure? Ainsi, il peut construire sa pensée, approfondir sa compréhension des relations entre les objets et les événements, exercer son raisonnement logique et appliquer des stratégies de résolutions de problèmes.



(Référence : Plateforme pédagogique du CPE Vire-Crêpe : http://virecrepe.com/wp-content/uploads/2014/06/PLATEFORME_2016.pdf)

A la Gaminerie – infos parents

Dans la nuit du 10 au 11 mars, **nous changeons l'heure**. Nous passerons à l'heure avancée!



Rencontres parents /
éducatrices en rapport
avec le développement
de votre enfant

Cette année, les rencontres parents / éducatrices auront lieu durant la période du mercredi 21 mars au vendredi 30 mars inclusivement. Une feuille avec un horaire de rendez-vous sera bientôt installée à la porte du local de votre enfant pour réserver votre rencontre.

LES SUPER HUMAGO®
RECYCLEURS

Plus c'est pesant... plus c'est payant!

Les 4 installations du CPE Vire-Crêpe ont choisi de s'associer à nouveau aux Super Recycleurs pour financer l'aménagement et l'entretien de potagers éducatifs, tout en posant un geste écoresponsable.

Tout le monde se mobilise pour une collecte de vêtements et textiles **usagés du 12 au 15 mars 2018, 9h**.
<http://superrecycleurs.com/collectes/>



C'est le **mardi 20 mars que le printemps** fait son entrée. Nous aurons de belles journées chaudes et ensoleillées et les enfants seront de plus en plus à l'extérieur. Pour ce faire, nous vous demandons **de prévoir du linge de rechange et plus léger** lorsque la température est douce.



Sortie pour tous jeudi 15 mars 2018

Nous irons nous amuser au **Centre de jeux intérieurs Mille-Pattes Amusements à Lévis** !

Départ des installations – 8H45. Nous dînons sur place et nous quitterons vers 12h30 pour le retour en installation.

Votre enfant devra être habillé confortablement, idéalement avec un chandail long.

Nous avons toujours besoin de parents accompagnateurs à nos sorties. Si celle-ci vous intéresse et que vous êtes disponibles, nous vous invitons à inscrire votre nom sur l'affiche qui sera apposée près du local de votre enfant.

Régie interne

Nous vous demandons votre collaboration quand vous venez conduire et chercher votre enfant.

Notre régie interne stipule que : *le parent doit laisser l'enfant à un éducateur et doit s'assurer, avant de quitter, que ce dernier prend en charge l'enfant. Le CPE prend la responsabilité de la surveillance de l'enfant qu'à partir du moment où le parent quitte et le laisse au personnel éducateur et cesse de l'être à partir du moment où le parent se présente au personnel éducateur pour chercher son enfant.*

Nous avons donc besoin de votre collaboration afin qu'aucun enfant ne soit laissé seul. Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre Régie Interne sur notre site internet au

http://virecrepe.com/wp-content/uploads/2014/06/2017_01_31_régie_interne.pdf

Pour la fête de Pâques, veuillez prendre note que la Gaminerie sera fermée le :

- **Vendredi 30 mars;**
- **Lundi 2 avril.**

Bon congé Pascal à tous!

